AVEYRON

BUREAU DU COMITE DIRECTEUR

REUNION DU 26 FEVRIER 2025

Procès-Verbal N° 7 / 2024-2025

PRESENTS:

Pierre BOURDET, Président.

Annie CLUZEL, Béatrice LATAPIE-BOULOC, Jean-Marc ANSELMI, Bernard BORG, Patrick MARITAN, Grégory PASSENEAU.

Damien PRADALIER

EXCUSES: Patrick MARITAN.

INFORMATIONS LIMINAIRES:

Les décisions du Comité de Direction ou **du Bureau du District**, en application de l'Article 17 des Règlements Généraux de la Ligue d'Occitanie, à l'exclusion notamment de celles relevant de la vie et de l'organisation interne du District, sont susceptibles de recours devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue d'Occitanie dans un délai de sept jours à compter du lendemain de leur publication dans le respect des conditions de forme et de fond de l'Article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

La réunion est ouverte par le Président Pierre BOURDET à 20h40

1- Validation PV N° 6 en date du 20/01/25

Le PV en date du 20 Janvier est validé par les membres du bureau

2- Informations:

Le Bureau acte la démission du Trésorier M. Nicolas JEAY pour raisons personnelles.

Par conséquent, la constitution du Bureau est la suivante :

Président : M. Pierre BOURDET

• Président Délégué : M. Grégory PASSENEAU

• Vice-Président : M. Patrick MARITAN

Secrétaire Générale : Mme Béatrice LATAPIE-BOULOC

• Trésorier Général : M. Damien PRADALIER

• Secrétaire Générale Adjointe : Mme Annie CLUZEL

• Trésorier Général Adjoint : M. Bernard BORG

Membre : M. Jean-Marc ANSELMI / Référent Elu sportif

3- Validation définitive des projets d'augmentation de certains salariés :

→ L'impact financier prévisionnel a été étudié et débattu pour une prise de décisions sur les rémunérations des personnels concernés.

4- Projet d'embauche d'un salarié : méthodologie proposée

→ Des membres du Bureau rencontreront le Pôle Sportif (M. Grégory PASSENEAU et Mme Annie CLUZEL) et le Pôle Administratif (Mme Béatrice LATAPIE-BOULOC) pour un temps d'échanges avec les salariés pour évaluer le travail accompli, et faire des projections des activités avec la notion de priorité et de déploiement.

5- <u>Dossier équipementier porté par M. Patrick MARITAN</u>

→ Suite à l'étude réalisée auprès de 4 équipementiers et des réponses à l'audit anonymisé des membres du Bureau, l'équipementier retenu est TDSC pour la mandature.

6- Dossier Antenne LOZERE:

- → Application de la Convention actuelle.
- → Information CODIR LOZERE :

Dominique MONTEIL Référent Elu au niveau sportif de l'antenne de LOZERE reprend son activité au sein de l'Equipe Technique Territoriale.

7- Points divers:

- Fonctionnement Bureau : organe essentiel pour déterminer les stratégies qui sont présentées ensuite au CODIR.
- Dossier U17 Validation de la démarche initiée : Groupe de travail en cours.
- Engagement citoyen: Référente du CODIR Mme Stéphanie VIARGUES-BRAVO
- Pour les 20 ans du NOEL des FOOTEUX plusieurs animations sont en cours de réalisation.
 Validation de plusieurs demandes de financement.
- LUXMETRES : Le paiement du contrôle des 4 Luxmètres a été validé.
- Fournitures et pose de stores Vénitien pour trois bureaux, des entreprises seront consultées.
- Finales des Coupes AVEYRON GROUPAMA, les licenciés de U6 à U13 seront invités.
- Réflexion sur la possibilité de mettre en place un test avec des caméras pour les arbitres sur les matchs sensibles. Le District de l'ARIEGE, pilote en la matière, viendra nous exposer son expérience.

Prochaines réunions du BUREAU le 24 mars et le 29 avril de 19h00 à 21h00 au DAF.

La réunion est clôturée par le Président Pierre BOURDET à 22 heures 40.

La Secrétaire Générale

Béatrice LATAPIE-BOULOC

Le Président

Pierre BOURDET